



Un pays au cœur de l'Afrique de l'Ouest;

Le taux de croissance démographique est de 3,1% (196-2006);

Plus de 19 632 147 habitants en 2018;

Une incidence de la pauvreté en 2014 s'établit à 40,1% pour un seuil monétaire évalué à 153 530;

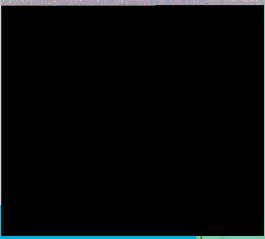
Les indicateurs d'accès aux services sociaux de base sont en évolution croissante (La présentations du RNV au FPHN en juillet 2019);

Un taux de croissance du PIB réel de 6,8% en 2018 contre 6,3% en 2017 avec une projection de 6 pour 2019;

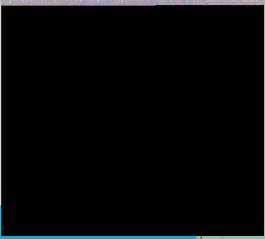
Un taux d'inflation établi à 2,0% en fin décembre 2018;

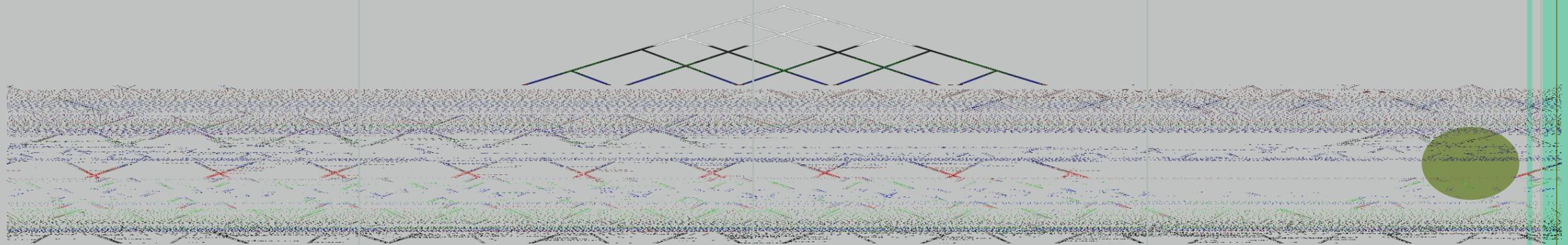
La crise sécuritaire que traversent les pays de l'Afrique de l'Ouest en général et notre pays si elle n'est pas résolue urgemment, va compromettre les perspectives économiques amorcées depuis 2015,

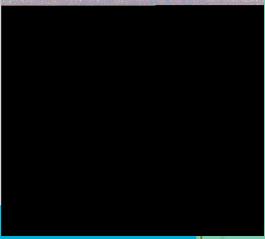












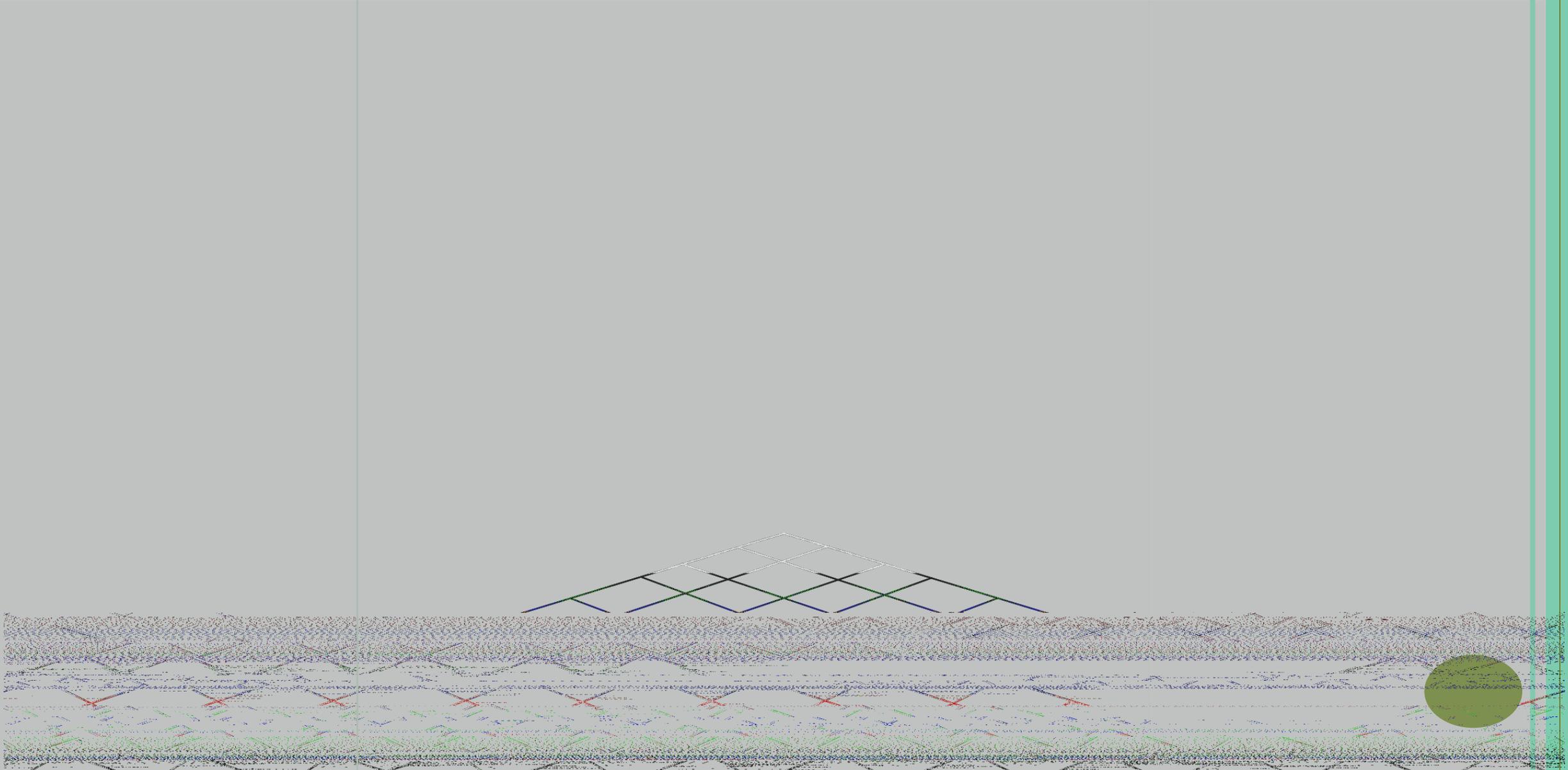
1. La dette est maitrisée à un niveau de prudence par rapport au PIB

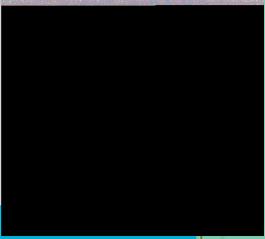
1. l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) et ;
2. l'actions des donateurs bilatéraux ;
3. La mise en place d'un dispositif institutionnel d'endettement dont la force résidant dans la spécialisation des tâches effectuées par chaque structure en matière d'endettement ;
4. Le contrôle des actes d'endettement par les Institutions nationales telles que l'Assemblée Nationale (ratification des accords de prêts) et le Conseil Constitutionnel (visa de conformité sur les projets de convention) ;
5. L'encadrement de l'endettement du pays par une politique nationale d'endettement adoptée en 2008

Ainsi, l'encours de la dette extérieure est passé de 1172,26 milliards de FCFA en 2011 à 1 909,56 milliards de FCFA en 2018, soit un taux de progression moyen de 6,38% (soit 69,17% de la structure totale de la dette publique) ;

Le service de la dette extérieure est passé de 29,61 milliards de FCFA en 2011 à 78,14 milliards de FCFA en 2018 (soit 32,63% de la





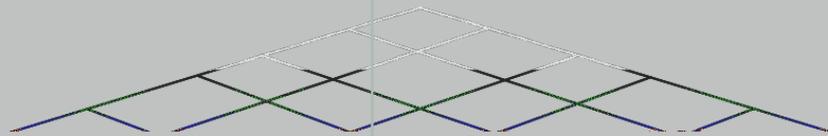


Les envois de fonds des travailleurs et rémunération des salariés doivent représenter au moins 5% du PIB

Mise en place du cadre réglementaire et institutionnel de la gestion de la diaspora;  
Mise en place des mesures incitatives

Les envois de fonds des travailleurs et rémunération des salariés ont évolué de 2% à 3% pour une moyenne de 2,93% du PIB entre 2011-2018.

Création des conditions nécessaires faciliterait les transferts dont une partie non négligeable pourrait financer les actions de développement ;  
la compétence de la diaspora peut être requise pour accompagner le Gouvernement dans le développement socioéconomique.



Merci pour votre aimable  
attention

